

chausson

Agence: CAPDENAC

Tél : 05 65 80 24 24 Fax : 05 65 80 24 23

Adresse de livraison ou chantier

M. GAEC CHATEAU SAVIN
336 ROUTE DU CHATEAU
46160 GREALOU
Gsm : 06 77 68 15 02

Adresse de facturation

M. GAEC CHATEAU SAVIN
336 ROUTE DU CHATEAU
46160 GREALOU

FACTURE

N° 19207789 du 24/04/25

V/Réf : TVA :

Livraison par nos soins

N/Réf : C:139998 S:1V0

VEDRUNES 24/04/25 9:22:12 CD: 5032812

Page 2

Préparateur

19207789 9:22

Chauffeur

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un	PRIX H-T	MONTANT	T	OBSERVATIONS
	Gagnez du temps, commandez sur chausson.fr et retirez vos produits en Drive 1h dans votre agence						

Total Hors Taxes 640,40
T.V.A 20,00 % 128,08

Total T.T.C. 768,48

Poids total : 10782 KG

Signature du client

EN ATTENTE

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO

chausson

Agence: CAPDENAC

Tél : 05 65 80 24 24

Fax : 05 65 80 24 23

Adresse de livraison ou chantier

M. GAEC CHATEAU SAVIN
336 ROUTE DU CHATEAU
46160 GREALOU
Gsm : 06 77 68 15 02

Adresse de facturation

M. GAEC CHATEAU SAVIN
336 ROUTE DU CHATEAU
46160 GREALOU

FACTURE

N° 19207789 du 24/04/25

Livraison par nos soins

V/Réf : TVA :

N/Réf : C:139998 S:1V0

VEDRUNES 24/04/25 9:22:12 CD: 5032812

Page 1

Préparateur

19207789 9:22

Chauffeur

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un	PRIX H-T	MONTANT	T	OBSERVATIONS
210402-02	BLOC BETON 500/200/200R 3P 8T B60 dont Eco-Contribution x	420	U	0,72	302,40 (4,20)	A	420 U 7644KG
138756-01	PALETTE OBRA	6	U	23,00	138,00	A	6 U 138KG
156667-01	BIG BAG GRAND-SABLE ALL.0/4R.LAVE dont Eco-Contribution EAN:3491290003975	2	U	55,00	110,00 (0,66)	A	
42-01	TRANSPORT ET DECHARGEMENT FORFAIT	1	U	79,00	79,00	A	
43-01	PARTICIPATION SURCHARGE CARBURANT	1	U	11,00	11,00 (4,86)	A	
	TOTAL Eco-Contribution						

Payé - Le 24-04-25
N° 223 1958

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO